

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2024 à 18h00

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2024-028 : Modification du tableau des effectifs des emplois permanents – Création de postes filière administrative

Approuvée

Délibération n°2024-029 : Adhésion au service de fourrière de la SPA de Bergerac

Approuvée

Délibération n°2024-030: Fiscalité directe locale - Vote des taux d'imposition pour l'année 2024 et état 1259 COM

Approuvée

Délibération n°2024-031: Budget Primitif 2024 - Budget Général

Approuvée

Délibération n°2024-032 : Financement du budget annexe Centre Culturel et de Congrès

Approuvée

Délibération n°2024-033: Budget Primitif 2024 - Budget annexe Eau

Approuvée

Délibération n°2024-034 : Budget Primitif 2024 - Budget annexe Assainissement

Approuvée

Délibération n°2024-035 : Budget Primitif 2024 - Budget annexe Eglise Sainte Marie

Approuvée

Délibération n°2024-036 : Budget Primitif 2024 - Budget annexe Centre Culturel et de Congrès

Approuvée

Délibération n°2024-037 : Dénomination et numérotation des voies privées

Approuvée

Délibération n°2024-038 : Convention pour la fourniture d'eau en gros à la commune de Saint André d'Allas

Approuvée

Délibération n°2024-039: Convention pour la fourniture d'eau en gros au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP) des Deux Rivières

Approuvée

Délibération n°2024-040 : Convention pour la fourniture d'eau en gros au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP) du Périgord Noir

Approuvée

Délibération n°2024-041 : Délégation de Service Public eau potable – Conventions d'occupation domaniale de répéteurs et de passerelles Birdz sur les supports d'éclairage public de la ville et autres ouvrages publics

Approuvée

Délibération n°2024-042 : Eclairage public – Modification temps d'éclairage sur le territoire de la commune
Approuvée

Délibération n°2024-043: Dénomination et numérotation des voies publiques
Approuvée

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations examinées en séance du Conseil Municipal est affichée en mairie et publié sur le site internet de la commune dans la semaine suivant la séance.